

Profs : la denrée rare

Raphaël Perdriau

Dix ans après l'avènement de son Conseil scolaire francophone, la Colombie-Britannique manque de professeurs de langue française.

À la Commission scolaire de Coquitlam, on offre désormais l'immersion... anglaise. Depuis quelques années, des cours enseignés en principe en français y sont dispensés par des anglophones unilingues. L'organisme, qui embauche 4 000 professeurs titulaires dont 90 en immersion, compte une quinzaine de suppléants bilingues : un nombre trop petit pour que les classes devant être données en langue française le soient toutes effectivement.

« Quand des profs sont absents - jusqu'à 70 par jour pour formation ou autre activité professionnelle, sans compter les gens malades - on a du mal à trouver des enseignants bilingues remplaçants. Alors ce sont des anglophones qui se retrouvent parfois à faire la classe ! », avoue Sophie Bergeron, responsable des programmes français de la Commission scolaire de Coquitlam.

Pour Mme Bergeron, également présidente de l'Association provinciale des professeurs d'immersion et du programme francophone (APPIPC), ce phénomène est révélateur d'une pénurie de personnel apte à faire la classe en français, à l'échelle de la Colombie-Britannique. « Il n'y a pas assez de francophones pour combler tous les postes », explique-t-elle, soulignant que de nombreux autres districts scolaires connaissent la même situation.

Au Conseil scolaire francophone (CSF), qui administre le programme francophone dans 38 établissements au niveau provincial et embauche 270 enseignants titulaires, cette pénurie est d'autant plus sensible dans les régions. « Le problème du CSF, c'est que nous sommes dispersés », raconte Pierre Blouin, président de son Syndicat des enseignantes et enseignants. Contrairement au Vancouver métropolitain où un enseignant suppléant peut aller dans plusieurs écoles, dans les régions, où il n'y a souvent qu'une seule école francophone à la ronde, un professeur remplaçant ne peut aller que dans cette école. Or cette personne ne peut pas faire un gagne-pain avec juste une école. Donc ces gens-là vont aller travailler en immersion ou dans le système anglais et on a de la difficulté à les retenir. »

Pour combler les postes de suppléance vacants, le CSF a recours à des lettres de permission, données par le College of Teachers, l'organisme provincial de certification des professeurs, afin d'autoriser l'embauche de personnes sans accréditation en enseignement. « Une grande partie de nos suppléants ne sont pas des enseignants certifiés, continue M. Blouin. À certains endroits, on n'a aucun professeur qualifié pour faire de la suppléance. »

Forte demande

S'ajoute également pour le

CSF la difficulté à combler des postes de professeurs à contrat dans des domaines spécialisés comme les sciences et les mathématiques ou l'assistance aux élèves en difficulté. Un problème touchant surtout les classes du niveau secondaire. « Nous avons peu d'élèves au secondaire, donc c'est difficile pour nous d'offrir des postes à temps plein et donc plus difficile de recruter des gens dans leur spécialité à ce niveau », admet Alain Paquin, son directeur des Ressources humaines.

Le CSF, qui embauche en moyenne quarante nouveaux enseignants titulaires par an, les recrute à 80 % au Québec et en Ontario, où se trouvent les bassins de francophones les plus importants au pays. Ses professeurs originaires de Colombie-Britannique sont encore largement en minorité. Parmi les raisons de cette situation, M. Paquin invoque notamment un manque de formation à l'enseignement en français dans la province : « Les programmes ne sont pas très gros et les étudiants ne réussissent pas nécessairement notre examen de capacité linguistique. L'année dernière, nous n'en avons retenu que trois ».

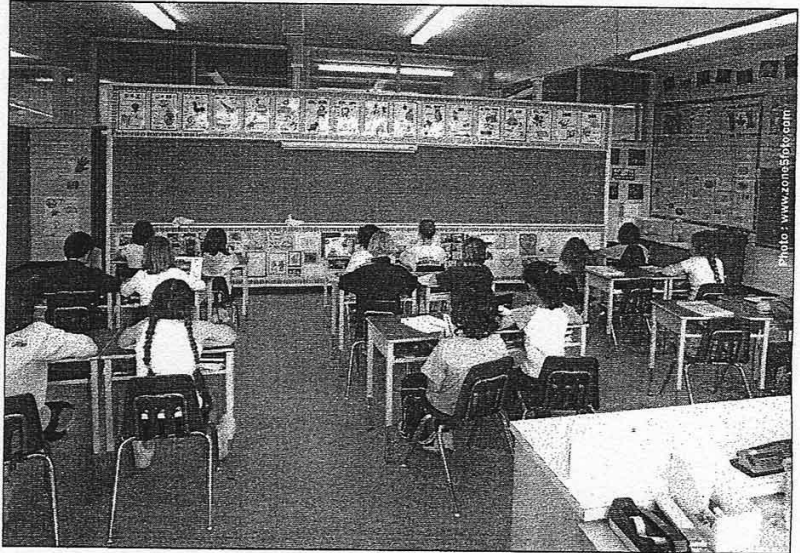
Danielle Arcand, responsable du programme de Développement professionnel des enseignants en français à l'Université Simon Fraser (SFU) à Burnaby, assure de son côté que celui-ci se prévaut d'un excellent taux de placement des diplômés. « Ils sont tout de suite absorbés dans le système scolaire provincial à la sortie du programme », souligne-t-elle, en précisant que la plupart de ces nouveaux professeurs se dirigent vers l'enseignement du français langue seconde et l'immersion.

Une facilité à trouver un emploi qu'explique le fort regain d'intérêt pour l'éducation en français en Colombie-Britannique ces dernières années. Le nombre d'élèves inscrits en immersion, programme offert par la majorité des districts scolaires anglophones, y a augmenté de près de 20 % en trois ans, de 31 990 en 2002 à 38 009 en 2005. Quant à lui, le Conseil scolaire francophone a vu ses inscriptions d'étudiants plus que doubler en dix ans, de 1 300 en 1996 à 3 800 aujourd'hui. Ce succès pousse les districts scolaires à recruter massivement des professeurs bilingues.

« En préparation de l'année scolaire 2006-2007, le Conseil scolaire de Vancouver a déjà embauché 21 nouveaux enseignants et on prévoit d'en embaucher encore six autres d'ici à septembre », indique sa gestionnaire des Ressources humaines, Karen Bunting.

Pour aider à répondre à cette demande, le programme de formation à l'enseignement en français de SFU a porté en 2004 le nombre de ses places à 48 par an, contre 32 auparavant. Il en offrira 16 supplémentaires à partir de janvier prochain, afin de former 64 nouveaux enseignants annuellement. « Et on en redemande encore ! », s'exclame avec enthousiasme Danielle Arcand.

« Seront-ils tous aptes ? », s'inquiète pour sa part Sophie Bergeron, qui dit avoir remarqué



Depuis plusieurs années, la province connaît une pénurie d'enseignants. « On le sent encore plus en français », déclare Sophie Bergeron, présidente de l'Association provinciale des professeurs d'immersion et du programme francophone.

une baisse du niveau de langue parmi les enseignants en apprentissage en français ces dernières années. Elle ajoute : « Les universités ne veulent pas baisser leurs critères, alors elles offrent de la remise à niveau pendant la formation ».

Profession mal aimée

Selon la présidente de l'APPIPC, les universités peinent à attirer des candidats, en français comme en anglais, car la profession en général souffre actuellement d'une dévalorisation. « L'enseignement, ce n'est pas vu comme une carrière à faire », se désolait-elle, citant parmi les causes de cette désaffection les coupures budgétaires des gouvernements dans le secteur de l'éducation pendant plusieurs années et des salaires peu compétitifs par rapport à d'autres provinces.

Des difficultés de recrutement à l'échelle de la province qui, continue Sophie Bergeron, pourraient bientôt prendre une ampleur nationale avec le boom économique au Canada : « Au début des années 90, il n'y avait pas de débouchés pour les professeurs en Ontario et au Québec, alors on avait plein de francophones qui venaient ici et remplissaient des postes ; on avait des gens qui étaient formés, qui connaissaient la langue et qui pouvaient enseigner. Maintenant, dans ces provinces, ils connaissent la même situation que nous : les gens formés là-bas ont des offres d'emploi pour pouvoir rester chez eux. C'est seulement les aventureux qui viennent ici : cela coûte deux fois plus cher de vivre en Colombie-Britannique pour toucher le même salaire, donc ce n'est pas alléchant ».

Quant à la solution de recruter des immigrants des autres pays francophones afin de remédier à ce problème, elle n'est pour l'instant qu'évoquée. « On doit donner la priorité aux Canadiens », affirme Alain Paquin, soulignant la difficulté à embaucher des professeurs de langue française en les faisant passer par le processus d'immigration. « Je ne crois pas

qu'ils pourraient avoir un permis de travail », poursuit-il.

En attendant que la situation évolue, les districts scolaires s'efforcent d'assurer le minimum quant à la livraison de cours en français dans les classes. Quitte à embaucher parfois des enseignants qui ne sont pas les mieux qualifiés. « On a au moins le choix, confie Sophie Bergeron. À l'heure actuelle, l'enseignement, c'est un marché pour les employés, pas pour les employeurs ! »

Selon les statistiques de la

Fédération des enseignants et enseignantes de la Colombie-Britannique, plus d'un tiers des professeurs de la province sont âgés de plus de cinquante ans. Le syndicat estime que d'ici quatre à huit ans, 13 000 d'entre eux partiront à la retraite. La demande en professeurs, notamment de langue française, devrait donc encore s'accroître. Pierre Blouin conclut par un conseil en orientation de carrière des plus évidents : « Si des gens veulent aller en éducation, c'est le bon temps ! » ■